

Départ
de l'île
Continuer



BULLETIN MENSUEL

8me Année

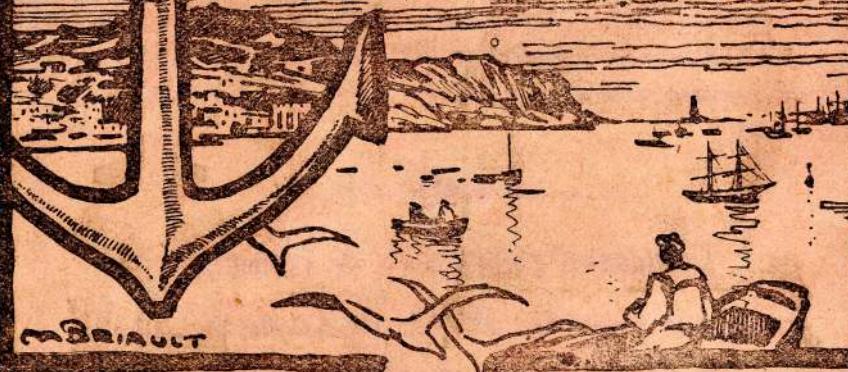
N° 101



Du 15 MAI
au 15 JUIN
1932



LE FOYER PROGRESSISTE



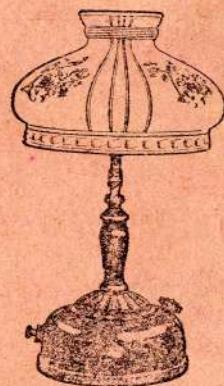
BRIAULT

ABONNEMENT
(servi par la Poste)

FRANCE . . 10 fr.
ETRANGER . . 12 fr.

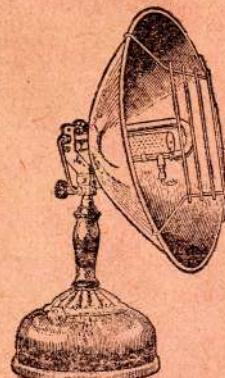


ADMINISTRATION
au Presbytère
de Saint-Pierre

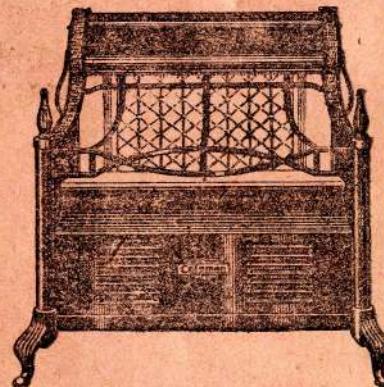


pas se répandra ni faire explosion.

Demandez également LA CHAUFFERETTE ainsi que LE RÉCHAUD « COLEMAN RADIANT HEATER » : ils donnent une chaleur saine, sans odeur, sans aucun danger



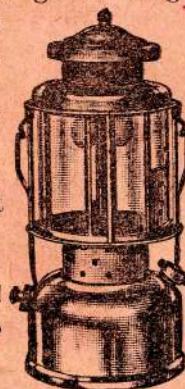
Model No. 480



restent toujours propres.

Le FER À REPASSER « COLEMAN » tient aussi sa bonne place au foyer et donne les meilleurs résultats.

d'explosion ; ils permettent de chauffer les appartements très rapidement, même par les plus grands froids, et à bon compte (un gallon de gazoline chauffe durant 15 h.) ; ils peuvent être transportés aisément, tiennent très peu de place et



DEPOT DE TOUS ARTICLES "COLEMAN"
CHEZ M^{me} V^{er}s A. PATUREL.

Imp. du « Foyer Paroissial ». -- Le Gérant : J. Cardinal.



LESPAGNOL FRERES

QUIR DE LA RONCIÈRE - SAINT-PIERRE

Grand choix de linoleums

Passages toile cirée - Carpettes linoleum - Carpettes de laine

ARTICLES DE MÉNAGE

Ripolin et Peintures toutes couleurs

Essences - Huile de lin - Mastic - Vernis,

Verre ordinaire et imprimé, etc.

Articles de chasse

Plomb - Cartouches - Capsules, etc.

Outils tous genres

Marque « Stanley »

Appareils de Chauffage en tous genres

POSE de PRISES d'EAU - SALLES de BAINS

CABINETS INODORES

Fourneaux de Cuisine - Calorifères

CRAWFORD - Enterorise - RICHMOND

AGENTS DES USINES RENAULT

Groupes électrogènes - Moteurs Industriels - Moteurs Marins
à Essence et Huile lourde

Devis et renseignements gratuits

Consultez nos Prix



Deux façons de créer une Succession

UN MOYEN

En économisant, vivant de privations et de sacrifices, en lutte continue avec la vie, en combattant les coups de la concurrence dans les affaires, tout en étant exposé aux pertes par incendie, vol, détournement, au malheur : en privant votre famille et vous-même du nécessaire, peut-être. Pendant que vous luttez ainsi, il faut envisager la possibilité d'un accident : une maladie, la mort même venant renverser tous vos plans ; et, à la fin, vous n'aurez qu'une seule chance sur vingt de pouvoir vivre dans la vieillesse sans votre travail quotidien ou sans les secours d'autrui.

UN MEILLEUR MOYEN

En faisant des placements sur des polices d'assurance-vie qui vous garantiront un revenu lorsque le temps viendra de vous retirer des affaires, ou si vous venez à être incapable de travailler à cause de blessures ou maladie – des polices qui garantiront aux vôtres à votre décès, soit un capital payable comptant en une seule somme, soit une rente à toute épreuve, qui est certaine, régulière, inaliénable et inattaquable, une rente qui ne peut se perdre, qu'on ne peut dépenser, ou gaspiller ou hypothéquer.

M. Pierre ANDRIEUX, Représentant spécial
se fera un plaisir de vous indiquer un moyen de créer une
succession en faisant des placements sur les polices d'assurance-vie
de l'**Imperial Life Assurance Company of Canada.**



Calendrier du Mois de Juin 1932

1 Mercredi. — Le soir à 5 h. ½, ouverture de la retraite pour les enfants de la Communion solennelle et de la Confirmation. — À 6 h., exercice de la Neuvaine au Sacré-Cœur.

2 Jeudi. — Le soir, à 6 h., exercice de la neuvaine au Sacré-Cœur et salut. — A 8 h., *Heure Sainte* pour les hommes de la Confrérie du St Sacrement.

3 Vendredi. — 1^{er} du mois. — Fête du Sacré-Cœur, fête titulaire de l'église paroissiale. — A 8 h., messe avec chants ; puis exposition du T. S. Sacrement pour toute la journée. — Le soir à 8 h., Complies, sermon, procession, litanies du Sacré-Cœur et amende honorable.

4 Samedi. — Ste Jeanne d'Arc. — Jour du Saint-Rosaire. — A 7 h., messe de la Confrérie. — Le soir, à 6 h., chapelet et salut.

5 Dimanche. — 1^{er} du mois. — A 6 h., messe et comm. mens. des hommes de la Confrérie du St Sacrement. — A 7 h. 1/2, messe de la Communion solennelle.

9 Jeudi. — Le soir à 4 h. ½, au F. P., conférence et projections pour les élèves des écoles libres.

A 10 h., messe de la Confirmation. — A 2 h., cérémonie de la rénovation des vœux du baptême et consécration à la Sainte Vierge ; puis procession aux reposoirs de la ville.

6 Lundi. — A 8 h., messe d'actions de grâces : imposition des scapulaires et bénédiction apostolique pour les enfants qui ont suivi la retraite.

11 Samedi. — S. Barnabé, apôtre. — Le soir, à 6 h., chapelet et salut.

13 Lundi. — St Antoine de Padoue, conf. — A 7 h., messe du Tiers-Ordre.

15 Mercredi. — 3^{me} du mois. — S. Vite et ses compagnons, mart. — Jour de l'Association des Mères chrétiennes. — Le soir, à 8 h., Office.

16 Jeudi. — Le soir, à 4 h. ½, au Foyer paroissial, conférence (Histoire Sainte et projections) pour les élèves de l'école publique.

19 Dimanche. — 3^{me} du mois. — A la messe de 7 h. ½, comm. des jeunes filles. — A 2 h., réunion des E. de M. dans la chapelle du Sacré-Cœur. (La cloche en donnera le signal à 1 h. ½).

21 Mardi. — St Louis de Gonzague, un des Patrons de la jeunesse. — Le soir, à 6 h., chapelet et salut.

24 Vendredi. — Nativité de S. Jean-Baptiste. — Le soir, à 6 h., chapelet et salut.

25 Samedi. — S. Guillaume, abbé. — A 7 h., dans la chapelle du Sacré-Cœur, messe des E. de M.

26 Dimanche. — 4^{me} du mois. — A la messe de 7 h. ½, com. des garçons. — A 2 h., réunion du Tiers-Ordre dans la chapelle du Sacré-Cœur. (La cloche en donnera le signal à 1 h. ½).

29 Mercredi. — SS. Pierre et Paul, apôtres. — C'est la fête patronale de la paroisse : elle sera célébrée solennellement dimanche prochain. — A 7 h., messe pour tous les fidèles de la Colonie. — Le soir, à 6 h., chapelet et salut.

30 Jeudi. — Commémoration de S. Paul, apôtre. — A 10 h., dans la chapelle du Sacré-Cœur, examen public d'instruction religieuse pour les enfants du catéchisme de persévérance. — Le soir, à 6 h., clôture du mois du Sacré-Cœur : chapelet et salut. — A 8 h., *Heure Sainte* pour les hommes de la Confrérie du St Sacrement.



Actes Paroissiaux

(DU 15 AVRIL AU 15 MAI 1932)

BAPTÈMES. — Sont devenus Enfants de Dieu et de l'Eglise,

Le 17 avril : Cox, Marguerite-Alberte. Parrain : Georges Lafoureade ; marraine : Marie Flahaut. — CAMBRAY, Rita-Françoise. Parrain : René Abraham ; marraine : Mina Dibarrat. — LEVAVASSEUR, Marcel-Eugène. Parrain : Eugène Levavasseur ; marraine : Maria Ruel. — GATON, Yvonne-Madeleine. Parrain : Pierre Olaïsola ; marraine : Madeleine Andrieux. — Vve Cox, Annie-Jane, née Matchern. — *Le 21 avril* : LETOURNEL, Michelle-Marie. Parrain : Michel Labiton ; marraine : Marie Ruault. — *Le 24 avril* : BRY, Lucien-Maurice. Parrain : Georges Longeard ; marraine : Jeanne Thébault. — *Le 5 mai* : IHARRÉGUY, Raymond-Paul. Parrain : Paul Nicole ; marraine : Léda Iharréguy. — *Le 8 mai* : BRIAND, Marie-Thérèse. Parrain : Henri Leroy ; marraine : Renée Roverche. — LETOURNEL, Roger-Gabriel. Parrain : Etienne Poucith ; marraine Gabrielle Letournel. — *Le 9 mai* : GOÏCOÉCHÉA, Georges-Louis. Parrain : Louis Olivier ; marraine : Juanita Sarazola.

MARIAGE. — Se sont unis par les liens indissolubles du Sacrement de Mariage, *le 23 avril* : SCHMITZ, Paul-Roger, et LASSUS, Rachel.

SÉPULTURES. — Ont reçu les honneurs de la sépulture chrétienne,

Le 23 avril : SEIGNEUR, Magdeleine, née Fitzgerald, 88 ans. — *Le 9 mai* : APESTÉGUY, Alexandre, 30 ans. — RAYMOND, Marguerite, 24 ans. — Cox, Annie-Jane, née Matchern, 83 ans. — *Le 12 mai* : DUTIN, Marie-Anne, 59 ans. — *Le 13 mai* : HACALA, Guy-Alphonse, 2 mois.

A Vendre :

DEUX PIANOS — S'adresser à M. Albert BRIAND.

Une Maison, comprenant 8 appartements, rue La Fauvette.

S'adresser à Mme Vve Servain.

A Louer : UN PIANO. — S'adresser à Mlle Rose Guibert.



LA BONNE SAGE

Les Sacrements

7. — Sources de Vie Surnaturelle.

LA PÉNITENCE (*Suite*).

Pour obtenir le pardon des péchés commis, il faut donc :

1^o Avoir du passé coupable un repentir sincère — c'est ce qu'on appelle la **Contrition** — et, pour l'avenir, la ferme résolution de ne plus retomber — c'est le **Bon Propos**. En d'autres termes, il faut être simplement loyal avec sa conscience et avec Dieu. — La **Contrition parfaite**, celle qu'on ressent surtout à cause de l'offense faite à Dieu, suffit pour effacer tout péché (avec le désir arrêté de se confesser) ; la **Contrition imparfaite**, qu'on ressent surtout à cause des châtiments qu'on a mérités, exige le Sacrement de Pénitence.

Il faut : 2^o Après avoir examiné sa conscience pour y découvrir les fautes commises, les confesser à un pêtre ayant juridiction, c'est-à-dire ayant reçu de son évêque, qui les a reçus du pape, qui les a reçus de Jésus-Christ, les pouvoirs nécessaires pour « lier et délier », « remettre ou retenir », donner l'absolution ou la refuser. Cette confession, comme la contrition elle-même, doit être loyale, sincère et complète, c'est-à-dire comprendre, au moins, tous les péchés mortels sans exception.

Il faut : 3^o Expier ses péchés par une satisfaction : c'est ce qu'on appelle vulgairement la « pénitence », qui a surtout pour but de nous faire sentir le travail réparateur que nous devons nous imposer après le péché.

Contrition, Confession et Satisfaction, avec l'Absolution, constituent ensemble le Sacrement de Pénitence.

Par ce simple exposé on voit combien sont erronées les idées qu'on se fait parfois à ce sujet. Ainsi,

1^o Le Sacrement de Pénitence n'est pas une invention humaine xploitée



par l'Eglise dans un but de domination ; c'est un moyen miséricordieusement mis par Jésus-Christ à notre disposition pour que les hommes puissent sûrement effacer leurs péchés et calmer leurs consciences. Que de non-catholiques désireraient pouvoir en user !

2^e Aucun prêtre n'a, par lui-même, le pouvoir de pardonner les péchés : ce pouvoir n'appartient qu'à Dieu, mais Dieu l'exerce par le ministère du prêtre ;

3^e Il est aussi inexact de dire que, pour les catholiques, il suffit de confesser ses péchés pour en obtenir le pardon. Une confession faite sans regret sincère de ses fautes et sans bon propos, est une confession nulle ;

4^e Quoique ce sacrement facilite le pardon du péché, il ne le rend pas pour cela moins haïssable ; encore moins est-il une invitation à le commettre de nouveau. Bien au contraire, il donne à la volonté une énergie nouvelle et il la fortifie d'une grâce particulière ;

5^e Cependant, il ne nous est pas demandé de promettre que, une fois confessés et absous, nous ne retomberons jamais plus dans les mêmes péchés. La Religion n'impose que des devoirs raisonnables : elle sait quelle est la faiblesse humaine et n'exige d'elle que de la sincérité et de la bonne volonté. Ce qu'elle demande c'est, au moment où nous nous confessons, le regret sincère de nos fautes et la ferme résolution de prendre les moyens pour nous en corriger ;

6^e Enfin, ceux qui redoutent la confession ont bien tort de croire que c'est une pratique difficile et intolérable. Si l'on a eu le courage d'offenser Dieu, il faut avoir le courage de se relever ; et l'on peut affirmer que tous ceux qui, à un moment donné, ont voulu mettre leur conscience en ordre par une bonne confession, en sont sortis grandement soulagés et admirablement heureux.

(A suivre)

Mgr A. LE ROY.

Pensée.

En ce monde, on aime les honneurs, les dignités ; mais il y a quelque chose de plus grand que les honneurs, c'est l'honneur, et de plus grand que les dignités, c'est la dignité.

Mgr DUPANLOUP.



ÉCHOS DU MOIS

(DU 15 AVRIL AU 15 MAI 1932)

Port de Saint-Pierre — Les entrées, du 15 avril au 15 mai, ont été de 10 vapeurs et 18 voiliers.

Carnet blanc. — Le samedi, 23 avril, à 10 h., au en lieu, avec grande solennité, le mariage de M. Paul Schmitz, Administrateur de la Marine, Chef de l'Inscription maritime, avec Mlle Rachel Lassus. La cérémonie était présidée par Mgr Heitz, Préfet Apostolique. Celui-ci, dans une délicate allocution, a fait ressortir la grandeur du mariage chrétien, qui est tout à la fois une *pâque*, un *passage* à une nouvelle vie, et une *ascension* à une dignité et à des devoirs nouveaux. Tous les personnages officiels, avec M. Sautot, Gouverneur p. i., étaient présents. Mlle Simone Favereau au bras de M. Hamel, Directeur de la Banque Canadienne, et Mlle Marguerite Irigine, conduite par M. Laurelli, Chef du Service des Douanes, ont fait, comme demoiselles d'honneur, une quête destinée à des œuvres de bienfaisance. A l'issue de la messe, dite par le P. Letourneau, un interminable défilé à la sacristie a permis aux invités d'offrir leurs félicitations et leurs vœux aux nouveaux mariés.

Dans la brume. — On sait combien la brume rend difficile et dangereuse la navigation dans nos parages en cette saison. De cela, le « Colonia » a fait une nouvelle démonstration le 27 avril, dans son voyage de Miquelon. Parti de cette localité à 2 h. 1/2, il devait être de retour à St-Pierre vers 6 h. du soir ; mais quand il s'est trouvé à la hauteur de l'Anse-à-Rosse, le temps était devenu tellement « bouché », que le capitaine, M. François Ithurart, jugea prudent de s'arrêter. Le « Colonia » avec ses passagers passa donc la nuit, assez paisiblement d'ailleurs, derrière le Cap Percé ; et ce n'est que le lendemain matin, vers 6 h., qu'il arriva à St-Pierre.

Les rares nouvelles venues des bancs de pêche signalent que, là-bas, de nouveau, la brume a causé des malheurs. Trois doris, avec chacun deux hommes, partis pour relever les lignes, n'ont pas rejoint leurs bateaux : on les considère comme perdus.

Au fourneau économique. — A la suite d'un arrêté de M. Sautot, Gouverneur p. i., en date du 8 janvier, les indigents qui n'avaient pas de travail,



recevaient gratuitement la nourriture quotidienne au « fourneau économique » installé dans les cuisines de l'hôpital-hospice sous la direction de Sœur Louisa. Les distributions ont continué jusqu'au 1^{er} mai, contrôlées par une commission administrative. Le Journal Officiel de la Colonie (du 30 avril 1932) relate que M. le Gouverneur a décerné un témoignage de satisfaction à Sœur Louisa pour l'activité qu'elle a déployée et le devoir dont elle a fait preuve pendant près de quatre mois en distribuant par jour plus de six cents rations.

Communion des petits enfants. — Le dimanche, premier mai, a eu lieu, à la messe de 7 h. 1/2, une très nombreuse communion de petits enfants, dont 51 s'approchaient pour la première fois de la Sainte Table. Beaucoup de parents s'étaient fait un pénitent devoir de les accompagner.

Match de football (jeudi, 5 mai). — Un gai soleil favorisa cette première exhibition sportive de l'année entre l'équipe de l'aviso « Ville d'Ys » et celle de l'A. S. S. P. Ce fut une partie vraiment intéressante. Non seulement les marins se sont bien défendus, mais ils ont souvent été les attaquants ; malheureusement, ils ont manqué de cohésion et ils se sont vu infliger la défaite un peu sévère de sept buts contre trois.

Tragique nouvelle. — Vendredi, 6 mai, un câblegramme annonce que M. Paul Doumer, Président de la République, vient d'être assassiné à Paris par un communiste Russe....

Le navire-hôpital « Sainte-Jeanne-d'Arc ». — Il est arrivé sur rade de Saint-Pierre le samedi 7 mai, vers 4 h. du soir. Dès le mardi matin 10 mai, il est reparti pour North-Sydney, ayant de commencer ses croisières sur les banques. Nous le reverrons vers la fin de juin, à son départ pour le Groenland. M. l'abbé Thépaut ayant donné sa démission, un autre aumônier le remplace. C'est le R. P. Colomban Lefèvre, capucin, ancien capitaine de frégate. Il arrive de Rio et rejoindra son poste à North-Sydney où il est attendu.

Départ de M. le Gouverneur. — Le samedi 7 mai, M. Henri Saulot, gouverneur p. i. depuis près de trois ans, a quitté la Colonie pour rentrer en France, laissant ici d'uranimes regrets. Une foule nombreux, avec toutes les notabilités de Saint-Pierre, était venue au quai de la Douane pour saluer encore une fois, avant son embarquement sur le vapeur postal « Magribid », l'énorme Administrateur qui s'était concilié l'estime de la population par son dévouement à ses hautes et parfois difficiles fonctions, et par sa servabilité à l'endroit de ses administrés.

Ajoutons que M. Georges Chanot, Chef du Service judiciaire, assurera l'intérim du gouvernement de la Colonie, en attendant l'arrivée d'un nouveau Gouverneur.



Fête nationale de Jeanne d'Arc. — La mort tragique de M. Paul Doumer, Président de la République, a fait contremander la célébration officielle de notre fête nationale. Les pavillons sont en berne.

A la grand'messe solennelle, M. Chanot, gouverneur p. i., était au banc de l'Administration, ayant auprès lui le capitaine de Frégate Gibelin, commandant l'aviso « Ville d'Ys », et les Officiers de son état-major. Le commandant Guyader, du navire-hôpital « Sainte-Jeanne-d'Arc », arrivé la veille au soir, ainsi que M. E. Folquet, consul de Norvège, les Chefs des différents Services administratifs et le Conseil municipal étaient présents. Après l'évangile, le R. P. Letourneur a prononcé le panégyrique de notre Héroïne nationale. Le drapeau de l'Association des Anciens Combattants, cravaté de noir, figurait à l'entrée du chœur.

A la Radiodiffusion. — Le programme de mercredi soir, 27 avril, a été intéressant et varié, comme à l'ordinaire. Mgr Heitz, Préfet apostolique a continué sa causerie d'il y a quinze jours, et a montré de façon typique comment la Religion sert... « à quelque chose ».

Le programme de mercredi soir, 11 mai, comportait trois conférence : une du Père Letourneur sur ce sujet peu ordinaire : « Comment on va du diable à Dieu ». C'a été le récit de la conversion d'Adolphe Retté, d'abord socialiste et farouche anticlérical, mort le 8 décembre 1930, après avoir consacré pendant plus de 20 ans son talent à défendre par la parole et par la plume sa foi reconquise.

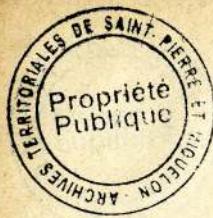
Après lui, M. Gaston Pessin, Chef du Service judiciaire, a continué un exposé historique fort intéressant du règne de Louis XI. Puis Mme Vogt, femme du Chef de Service des Travaux publics, a captivé l'attention des auditeurs en parlant de la mode, chez les hommes et chez les femmes.

A cause du deuil national actuel, il n'y a pas eu de concert de musique enregistrée.

Service funèbre officiel. — La Colonie des Iles de St-Pierre et Miquelon s'est associée à la douloureuse épreuve qui a frappé la France par l'assassinat de M. Paul Doumer, Président de la République. Les pavillons des différents bâtiments des Services publics et de beaucoup de maisons particulières étaient en berne ; et tous les fonctionnaires avaient été invités à porter le deuil pendant un mois.

Sur la demande de M. Chanot, gouverneur p. i., un service solennel a été célébré à Saint-Pierre, le vendredi 13 mai, au lendemain des obsèques religieuses du Président à Notre-Dame de Paris.

L'église était tendue de noir. Tout le monde officiel était là, avec une grande partie de la population et les enfants des écoles. M. le Curé de l'Ile-aux-Marins était venu, avec d'autres « Iliens ». Autour du catafalque monu-



mental, recouvert du drapeau français, un piquet d'honneur montait la garde. A l'entrée du chœur, un des Anciens Combattants St-Pierrais tenait le drapeau de l'Association.

Monseigneur présidait l'impressionnante cérémonie, où les chants liturgiques et la musique funèbre renflaient si bien les sentiments de la foule qui apportait à ce grand mort un dernier hommage et un ultime tribut fait de prières.

Examens scolaires. — Ils ont lieu aux dates suivantes :

Pour le CERTIFICAT D'ÉTUDES PRIMAires : jeudi 23, et vendredi 24 juin, dans les locaux de l'Ecole communale de St-Pierre.

Pour le CERTIFICAT, DEUXIÈME DEGRÉ, DE L'ENSEIGNEMENT LIBRE : les 27, 28 et 29 juin, dans les locaux du Pensionnat.

Pour le BREVET ÉLÉMENTAIRE : jeudi, 30 juin ; vendredi et samedi, 1 et 2 juillet dans les locaux de l'Ecole communale.

Mouvement des passagers. — ARRIVÉS, le 15 avril, par le « Anagagana » : M. P. Lavissière, fils. — Le 19 avril, par le « Magnhild » : M. G. Pessia. — Par le « Silvia » : MM. P. Bergeron, E. Norgeot, F. Guépin. — Le 21 avril, par le « Rosalind » : M. Champdoizeau. — Le 1er mai, par le « Magnhild » : M. V. Lemétayer. — Le 7 mai, par le « Ste-Jeanne-d'Arc », M. A. Barbe.

PARTIS, le 23 avril, par le « Magnhild » : MM. G. Jaccachoury, Y. André, A. Paret, V. Reux ; Mme E. Théault. — Le 7 mai : MM. H. Sautot, gouverneur p. i., L. James.



Evidemment...

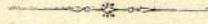
La petite mimi (3 ans), se promène avec sa maman du côté de Savoyard. Elle aperçoit une vache blanche qu'on est en train de traire :

— C'est la vache blanche qui donne le lait ?..

— Oui, ma chérie.

Plus loin, l'enfant aperçoit une vache noire :

— Tiens, dit-elle, la vache à café !..



A réciter rapidement...

J'ai vu six sots suçant six cent six saucisses, dont six en sauce et six cents sans sauce.

On encore : Combien sont ces six saucissons-ci ? Ces six saucissons-ci sont six sous.



Un peu de notre Histoire (96).

1819 (Suite)

Les lecteurs du FOYER se souviennent sans doute que, dans le courant de 1818, M. Bourrilhon, se conformant aux ordres ministériels, avait fait semer à Saint-Pierre divers échantillons de graines apportées de France, en août, par la gabare « L'Expéditive ». Ces semences levèrent, mais ne purent acquérir assez de vigueur pour résister aux rigueurs de l'hiver. L'expérience avait raté ; tout était donc à recommencer.

Aussi, dans les premiers jours qui suivirent son arrivée, c'est-à-dire fin juin 1819, le commandant Fayolle, agissant en vertu de nouvelles instructions du Département, enjoignait au jardinier Meusy d'effectuer immédiatement les travaux nécessaires pour reprendre les essais de culture de plantes potagères et de céréales. Cette fois, certains terrains de Miquelon furent choisis comme champs d'expérience. Les travaux de défrichement rapidement terminés, graines et semences apportées de France furent confiées à la terre.

Le 10 novembre, le chef de la colonie rendait ainsi compte au Ministre de ces essais :

« Il est de mon devoir de vous rendre compte des travaux de M. Meusy, jardinier du Roi, que vous avez envoyé dans cette colonie pour y promouvoir la culture des plantes potagères et la plantation d'arbres forestiers.

« En conformité des ordres contenus dans votre dépêche du 21 avril 1819 (N°10 sous le timbre *Personnel*), je me suis occupé sitôt mon arrivée à Saint-Pierre de désigner à l'isle de Miquelon les terrains les plus convenables à la culture, et qui par leur situation peuvent être plus aisément surveillés par M. le C^{is} principal chargé du Service de cette île.

« J'ai fait donner ensuite à M. Meusy les graines potagères dont il avait besoin, ainsi que les diverses semences qu'il voulait éprouver ; et je l'ai chargé d'en distribuer gratuitement aux habitans qui lui en demanderaient.

« Ces dispositions prises, le défrichement des terrains s'est fait à Miquelon ; il était indispensable de les entourer pour les garantir de la grande quantité de bestiaux qui existe dans cette île, et dont l'espèce se multiplie d'une manière très satisfaisante. Il a été planté des pommes de terre dans l'un de ces emplacements ; les deux autres ont servi pour y semer du blé et du seigle.

« La récolte des pommes de terre n'a pas été très abondante ; mais généralement elles ont produit peu cette année ; les habitans qui les ont



cultivées avec le plus de succès et qui les avaient plantées de très bonne heure, n'ont pas eu de résultats plus avantageux ; tous les rapports que je me suis procurés de la côte ang'aise m'ont prouvé qu'en général ce légume si précieux a fort peu rendu cette année. Sans cette assurance, j'aurais pu croire que les plantations faites par M. Meusy avaient été trop tardives ; mais ce jardinier n'aurait pu faire autrement, n'étant arrivé ici que le 19 juin.

« Le blé et le seigle qu'il a semés dans les mois d'août et de septembre donnent déjà les plus belles espérances ; mais le printemps doit résoudre le grand problème : celui de savoir s'il pourra soutenir la rigueur et la dréè de nos hyvers.

« Quant aux tubercules de Hollande apportées par « L'Expéditive », elles ont été plantées à Saint-Pierre avec beaucoup de soins ; leur réussite a été fort heureuse et la récolte que l'on en a faite nous donne une espèce rare et très bonne à manger. Je les ai fait mettre en réserve pour en multiplier l'espèce dans la Colonie.

« Quant aux autres tubercules que V. E. a envoyés par le navire de commerce « La Fanny », ils ne sont arrivés qu'au mois d'août. M. Meusy les a plantés de suite, mais ils n'ont produit que du pampre.

« La saison propre à la végétation déjà si courte dans cette colonie, était trop avancée lors de l'arrivée de M. Meusy ; aussi n'a-t-il pu faire ce qu'il aurait désiré. Mais je croirais commettre une injustice envers un homme aussi zélé, dont l'activité, les talens et la moralité sont dignes de tous éloges, si je ne disais à V. E. que M. Thouin, directeur des jardins du Roi à Paris, ne pouvait, dans l'intérêt de la colonie, lui indiquer un sujet plus recommandable sous tous les rapports que M. Meusy ».

Comme on le voit, ces essais ne donnèrent en somme aucun résultat concluant. Les céréales et les tubercules — exception faite de ceux de Hollande — furent peut-être semés ou plantés trop tardivement. Quant aux pommes de terre, leur rendement, aussi bien à Miquelon qu'à la côte anglaise, fut probablement dû à des circonstances qu'on ne s'explique pas.

Dans tous les cas, il restait à reprendre ces tentatives de culture, et en meilleure époque. L'année 1820 sera-t-elle plus propice ? Nous le verrons prochainement.

(A suivre)

E. S.

Albert PEN

TAXI N° 101

JOUR et NUIT

TAXI N° 101

For day and night service



Ce qu'en pense A. Dumas.

“ Non, le MARIAGE n'est pas que l'union de deux intérêts, de deux fantaisies, de deux amours même : c'est l'alliance, c'est la communion éternelle de deux âmes, et c'est pour cela qu'il doit être INDISSOLUBLE. C'est donc l'acte le plus grave de la vie, puisqu'il engage l'éternité, dans le ciel par le serment, sur la terre par la descendance et l'héritage ... On ne vous marie pas de force ... Réfléchissez toute votre vie, si bon vous semble ; mais une fois que vous aurez dit : Oui, la mort seule pourra vous dégager.

“ Et que deviendraient les enfants ?.. Le mariage enfin est un de nos derniers moyens de moralisation. Ne l'amoindrissons pas. Plus les hommes et les femmes verront que c'est un acte irrévocable, plus ils prendront l'habitude de le faire sérieusement. »

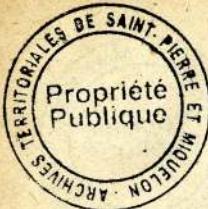
Chronique de l'Île-aux-Marins

(DU 15 AVRIL AU 15 MAI 1932)

Concours de tir. — La société de « N.-D. des Marins » a eu, le dimanche 24 avril, à l'issue des vêpres, son concours au fusil de guerre. Le tir, bien que contrarié par un temps maussade et une forte brise, a été excellent. Voici dans l'ordre de mérite les noms des lauréats : MM. Constant Jugan, Auguste Laloi, Edouard Franchet fils, Pierre Jacoillot, Pierre Châtel, Auguste Colmay,

Elections. — Le dimanche, 1^{er} mai, l'île avait à élire deux membres chargés de représenter la commune au Conseil d'Administration. Des quatre candidats, un seul, M. Maurice Yvon, a passé au premier tour de scrutin ; les trois autres sont en ballotage.

Fête de Ste Jeanne d'Arc. — La Fête de Ste Jeanne d'Arc a été célébrée avec solennité ; mais elle a été assombrie par le deuil qui frappe toute la France par la mort du Chef de l'Etat. Dans la soirée, une manifestation patriotique devait avoir lieu, avec l'assistance des autorités civiles et religieuses de la Colonie ainsi que de l'état-major et d'une partie des marins de la « Ville d'Ys ». Il s'agissait d'inaugurer, dans la salle de la mairie, une plaque de marbre en mémoire de l'amiral Gauchet, fils d'un pêcheur de l'île.



En raison du deuil national, cette cérémonie a été remise à une date ultérieure.

Travaux. — Des travaux sont actuellement exécutés par les soins de M. Mac Donald à la cale de la commune, afin d'en permettre l'accès aux petits remorqueurs et aux vedettes.



Les « à peu près ».

Le célèbre Cuvier faisait passer un examen à un candidat :

— Quest-ce qu'une écrevisse ? lui demanda-t-il.

— Une écrevisse, répondit avec assurance l'élève, c'est un poisson rouge qui marche à reculons.

— C'est à peu près cela, fait observer l'examineur, avec cette différence que l'écrevisse n'est pas un poisson, qu'elle n'est pas rouge et qu'elle ne marche pas à reculons !



Si nous sommes sérieux, nous ne nous contenterons pas des *à peu près* : nous ne ferions rien de bon.

Que rapporterait un chasseur qui tirerait *à peu près* juste ?

Si votre poche est *à peu près* cousue, vous perdrez votre argent ... faute de deux ou trois points.

Si une mère de famille élève *à peu près* ses enfants, ils ne seront ni obéissants, ni bons... faute de juste sévérité et de vrais principes.

Si un homme est *à peu près* sobre, cela veut dire qu'il s'oublie quelquefois. Qui en souffre ? Toute la maison.



Ne soyons pas *à peu près* bons ; soyons parfaitement bons, humains, dévoués, sincères...

Bannissons les « *à peu près* » dans nos rapports avec le Bon Dieu.

Donc, ne faisons pas nos prières *à peu près* régulièrement : faisons-les très régulièrement.

N'arrivons pas à la messe *à peu près* à l'heure : arrivons exactement à l'heure, et pour cela, partons assez tôt de la maison.

Ne soyons pas de ceux qui observent *à peu près* les lois de Dieu et de l'Eglise : observons-les intégralement,



Ne soyons pas à peu près charitables, mais allons jusqu'aux exquises délicatesses de cette vertu.

Ne soyons pas à peu près mortifiés et énergiques, mais sachons nous imposer de réels sacrifices et vouloir de façon décidée et efficace.

Ainsi seulement nous serons de vrais chrétiens !

— 104 —

Chronique de Miquelon

(DU 15 AVRIL AU 15 MAI 1932)

MARIAGE. — Se sont unis par les liens indissolubles du Sacrement de Mariage, le 14 mai : Georges-Désiré LUCAS et Germaine-Marie CORMIER.

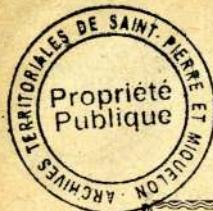
Elections. — Le 1er mai, M. C.-P. Chartier, membre titulaire du Conseil d'Administration pour la commune de Miquelon a été réélu par 117 voix sur 122 votants. M.L. Vergues a obtenu 109 voix, en qualité de membre suppléant.

Les Rogations. — La pieuse tradition de sortir en procession pendant les trois jours qui précèdent l'Ascension se maintient à Miquelon. Le lundi, la paroisse s'est dirigée vers la dune de l'ouest où se dresse, face à la mer, une grande Croix avec un Christ en bronze ; le mardi, dans la direction de la Pointe ; et le mercredi, vers l'Anse. Ces manifestations publiques de piété se sont déroulées au chant des litanies des Saints.

Le mois de Marie. — Les réunions se font à l'église chaque soir, à 8 h., avec une assistance nombreuse. La statue de N.-D. de Lourdes est encadrée de fleurs artificielles ; et à ses pieds brûlent de nombreuses bougies, offertes par les paroissiens.

Travaux en cours. — Une grande activité règne à Miquelon depuis le commencement du mois. On répare la cale ; on construit la maison du médecin ; on continue la réfection des routes ; on liquide le produit de la dernière campagne de pêche. Bientôt ce sera le temps du jardinage et de l'armentement des doris ; et puis la pêche recommencera.

L'aviso « Ville d'Ys ». — Il a fait, le 9 mai, une rapide apparition en rade de Miquelon. Arrivé dans la matinée, il est reparti vers midi. Il reviendra avant la fin de la campagne de pêche.



SAINT-PIERRE (îles Saint-Pierre et Miquelon)

Graines sélectionnées

LÉGUMES & FLEURS

Pois - Fèves - Haricots - Oignons à fleurs

Engrais insecticide — Pastilles d'engrais pour plantes en pots

P. LE TIEC, Saint-Pierre.

Magasin Albert BRIAND

Quartier général des chaussures de toiles

« CREPE SOLES »

Avis. — L'achat — *au comptant* — d'une paire de chaussures de toile *Crepe soles* donne droit à un Numéro de tombola. — *Tirage au 1^{er} Juillet prochain.*

Lames de Rasoirs de sûreté

« Le Coq »

Fabrication Française

P. Le Tiec,

Concessionnaire.

Chez Albert BRIAND

Un piano neuf.

Banquettes de piano.

L'eau de Javelle

« LA PARISIENNE »

épargne temps, travail,
combustible.

Eugène DAVID

Salon de Coiffure

Maison Claireaux

Rue Sadi-Carnot.

Chez Albert OZON

Gramophones - Saxophonie
Brunswick Panatrop



SAINT-PIERRE SLIPS AND STORES C°

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 2.350.000 FRANCS

Rue du 11 Novembre

Cales de Halage

APPROVISIONNEMENT GÉNÉRAL

CHARBON - CIMENT - BOIS

FOURNITURES POUR LA MARINE

CONSIGNATION : NAVIRES & CHALUTIERS

QUAIS & ENTREPOTS

AGENTS DES RADIOS AMÉRICAINS

“ NATIONAL ”

FOURNITURES DIVERSES POUR POSTES

DE RADIO EN STOCK ET SUR COMMANDE

Magasin de détail . Angle des Rues Nielly et du Maréchal Foch

Julien MORAZÉ Quai de la Roncière.

*Armement - Commission - Consignation - Alimentation - Liqueurs
Confections - Chaussures - Fournitures en tous genres
Warehouse avec Quai*

REPRÉSENTANT

Champagne : Perrier-Jouet, Victor Clicquot, Reims.

Armement : Société Nouvelle des Pêcheries à vapeur, Arcachon

Armement : Maison Ch. Leborgne, Paris

Assurance Maritime : The Board of Underwriters of New-York, N.-Y

Assurance contre l'incendie : Phoenix Insurance Co limited of London

Moteurs marins : The Hubbard Engineerinff C°, Middletown, Conn

Huiles à Machines et graisse de toutes qualités, Standard Oil C° of
New-York, Socony. Cigarettes Gloria.

SAINT-PIERRE (Îles St-Pierre et Miquelon)

Louis Hardy Legravillais,

AGENT Imperial Oil Limited
Great West Wine Co

Collin et Bourrisset: Vins de Bourgogne
Delbeck et Cie, Reims — Champagnes
Fournier-Demars de Bourges —
Liqueurs.

Farines

Demandez la marque

“ Royal Household ”

Dépot chez H.-A. PATUREL

Représentant

The Ogilvie Flour Mills C°, Montréal

ALBERT BRIAND

Rue de la Poudrière.

Epicerie - Mercerie - Quincaillerie.

HOTEL LALANNE

QUAI DE LA RONCIÈRE



SAINT-PIERRE (Îles Saint-Pierre et Miquelon)

J. Nicolas.

Vins et Liqueurs - Alimentation
Articles de fumeurs - Sacs et papiers
d'emballage - Cigarettes Nationales.

Le meilleur des reconstituants

VIN DU CAP CORSE

L. N. Mattei-Bastia
le seul véritable

La « Morue Française »

Armement à la grande pêche
et au long cours.

Approvisionnements généraux.

A. MAUFROY

Quai de la République

Commission - Représentation
Importation - Exportation.

PIERRE GOGNY, rue Borda

Epicerie - Liqueurs - Légumes
Articles divers

American House

Vins et spiritueux. - Quai de la Roncière

C. P. Chartier et Cie,

Représentant de la Maison Peugeot
Bicyclettes.

L. James

Commission - Représentation

Joseph GAUTIER

Boucherie - Charcuterie - Légumiers
Oeufs, etc. Fournisseur des navires.

GRAINES DU COQ HARDI

70 variétés potagères extra et un cadeau
franco domicile contre mandat de 20 fr.
18, QUAI MÉGISSEUR, PARIS
Catalogue-calendrier de semis gratuit

LA « MORUE FRANÇAISE »

Sous-Agence Nord

Denrées de toutes sortes.

P. Le Tiec

Alimentation générale

Produits de choix

Demi-gros et détail

PÈCHERIES DE FRANCE

Agence de St-Pierre

Commissions — Consignations - Denrées

Vins et Spiritueux

Auguste DÉROUET

Constructeur breveté de navires.

Entrepreneur en tous genres.

A. Dugué

Boucherie — Charcuterie — Légumes
Oeufs, etc. — Fournisseur des navires.

C.P. Chartier et Cie,

Vins et Spiritueux.

Pension-Restaurant

M^{me} Cadet - Etcheverry,
Quai de la Roncière.

HOTEL ROBERT

Quai de la République

A. S. Mac Millan

General Contractor
St-Pierre et Halifax

A Louer



:-: Les Produits NESTLÉ sont les meilleurs :-:

LINGERIE pour Hommes,

Dames et Enfants
Bonneterie - Epicerie

PETIT CARNET

DE

Timbres de Commerce Libres

Offert par

M^{lle} Georgina Detcheverry

Commerçante

Dans ce carnet le client groupe avec soin les timbres offerts par notre Maison et viendra nous réclamer la prime lorsqu'il y aura droit

Réclamez les timbres en faisant vos achats

Et donnez la préférence à la Maison qui les offre

Commission - Consignation

A. Grimaux & Cie.

Boulangerie - Epicerie
Grains et Farines en gros et en détail.

Biscuits et Bonbons en stock et sur commande.

H.-A. PATUREL, St-Pierre

Commissions - Consignations

Gros & Détail
Alimentation, Vins, Liqueurs,
Tissus, Confections, Chaussures,
Parfums de Luxe,
Farines ,Grains, Foin.

Employez l'eau de Javelle

« LA PARISIENNE ».

C'est la meilleure.

Chez Albert Briand,



A votre séjour en France, visitez la « Tour du Bonheur » entre Paramé et les Rochers Sculptés par l'Abbé FOURRÉ

MINIHIC BEACH HOTEL (Sur la Plage)

ROTHÉNEUF (Ille- et Vilaine)

Restaurant, Bar

R. C. St-Malo 10.686

Prop. P.-J. Montésinos

Tél. Rothéneuf, 4.

English Spoken

Se habla Espanol

Tout confort moderne

Garage pour 20 voitures

Salles de Bains - Cabines à Douches - Poste distributeur d'Essence - Terrasse
Salon de Lecture - Salle de Restaurant pour 80 couverts - Jardin avec Bosquets

Autocar à la Gare et pour toutes excursions.

Le meilleur accueil sera réservé aux St-PIERRAIS

SALON DE LECTURE

CONFORT MODERNE

ORDEAUX 25. 56 A

ENGLISH SPOKEN

HABLA ESPANOL

AD. TÉLÉG : PYRÉNOTEL-BORDEAUX

BORDEAUX

HOTEL & RESTAURANT DES PYRÉNÉES

12 & 14, RUE SAINT-RÉMI, 12 & 14

TÉLÉPH. 45.50

A. LAFARGOUETTE
PROPRIÉTAIRE

EAU COURANTE CHAUDE ET FROIDE
CHAUFFAGE CENTRAL
TÉLÉPHONE DANS TOUTES LES CHAMBRES

Machines à écrire « REMINGTON »

— Rubans à machine — Papier tous genres —

Machines à calculer « DALTON »

Représentants : La MORUE FRANÇAISE

Saint-Pierre



VÊTEMENTS TIP TOP

Un homme heureux!...

Et pourquoi ?

Parce qu'il a un costume de la meilleure qualité
et à un prix tout à fait modéré.

Pour cela il s'est adressé à

Tip Top Tailors Ltd



qui vous offrent des COMPLETS et
des PARDESSUS variés de belle
qualité au prix unique de

\$ 24

Faites comme lui

et vous vous en trouverez bien.

Renseignements et Echantillons

Chez **Etienne DAGUERRE**

à SAINT-PIERRE

(SAINT-PIERRE & MIQUELON)



LA BANQUE CANADIENNE DE COMMERCE

Siège Social à TORONTO, Canada.

Il est du devoir de chacun, tant pour son pays que pour lui-même de mettre régulièrement en réserve une partie du produit de son travail. Ouvrez donc un compte d'épargne dans notre banque où, en toute sécurité, vos fonds vous rapporteront des intérêts aux taux en cours.

Nous sommes organisés de façon à vous donner entière satisfaction en ce qui concerne toutes les opérations de Banque, y compris la vente de traites ou de chèques, ainsi que les chèques de voyageurs et les lettres de crédit.

Nous sommes à votre entière disposition pour tous renseignements utiles ; et nous vous invitons à venir sans hésitation, nous consulter au sujet des opérations qui pourraient vous intéresser. Notre meilleur accueil vous est, du reste, tout particulièrement réservé.

LA BANQUE CANADIENNE DE COMMERCE

Capital versé : 30 Millions de Dollars

Fonds de Réserve : 30 Millions de Dollars

St-Pierre & Miquelon

P. R. HAMEL

Directeur.